



Maraîchage, dans les environs de Niamey
Catherine et Bernard Desjeux

Le mot du Directeur Général



La poursuite de la baisse des cours mondiaux de l'uranium, la stagnation du tourisme et la diminution des aides internationales ont fait de l'année 1999, au Niger, l'une des plus difficiles de la décennie sur le plan économique. Ces difficultés ont été accentuées par les événements politiques du mois d'avril 1999 qui ont entraîné la méfiance et l'attentisme de la communauté internationale isolant un peu plus le pays. C'est dans ce contexte que s'est déroulé l'exercice social qui vous est présenté.

Bien entendu, les chiffres de notre bilan et de nos comptes de résultats s'en sont ressentis. Même si, pendant cette période, le niveau de nos dépôts n'a pas varié de façon significative - - 3,1% sur les 12 mois -, le total de notre bilan et celui de nos emplois sont en nette diminution ainsi que nos résultats. Le total de notre bilan est en effet en recul de 22,3% et atteint 18 980 millions de F CFA au 31 décembre 1999 contre 24 439 millions de F CFA un an auparavant.

Cependant, durant cette période, notre agence d'Agadez et notre bureau du Grand Marché ont consolidé leur assise dans le paysage économique nigérien. Nous avons par ailleurs poursuivi la rénovation de notre outil informatique et des équipements de la banque.

L'année 2000 s'annonce sous de meilleurs auspices, avec le retour à la normale de la vie politique au Niger et la remise en route de ses institutions, qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, permettant ainsi une reprise rapide de la coopération internationale.

Les résultats du premier trimestre de l'année 2000 sont supérieurs à ceux attendus. La BANK OF AFRICA - NIGER poursuit la modernisation de ses équipements. L'informatique de notre agence d'Agadez est depuis peu reliée en temps réel au siège de Niamey, assurant ainsi une plus grande rapidité d'exécution des opérations de notre clientèle et un meilleur suivi de l'agence.

Notre effort en matière commerciale va être poursuivi et intensifié au cours de ce nouvel exercice. Ces efforts seront facilités par l'intégration croissante du Groupe BANK OF AFRICA présent désormais dans six pays du continent.

L'année 2000 devrait donc être marquée par un retour de la croissance de notre Banque et par une contribution active de celle-ci à la reprise économique attendue au Niger après plusieurs années de conjoncture particulièrement difficile.

Khaled SUCCARI

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 1999

9 avril 1999

- Changement des Autorités politiques et mise en place d'un gouvernement de transition

12 avril 1999

- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du précédent, appelé à d'autres fonctions au sein du Groupe.

17 mai 1999

- Augmentation du capital social porté de 1 250 millions de F CFA à 1 500 millions de F CFA par incorporation de réserves.

24 novembre 1999

- Elections présidentielles et législatives.

16 décembre 1999

- Chef de file d'un groupe de banques de la place dans l'émission de billets de trésorerie d'un montant de 4 milliards de F CFA par la Compagnie Minière d'Akouta (Cominak), souscrit dans une première étape pour 2,8 milliards de F CFA.



Chiffres clés

Activité	
Dépôts*	15 049
Créances*	3 950

Résultat	
Produit Net Bancaire*	1 613
Charges de fonctionnement*	1 446
Résultat Brut d'Exploitation*	218
Résultat Courant(Avant Impot)*	226
Résultat Net*	189
Coefficient d'exploitation (%)	90

Structure	
Total Bilan*	18 981
Fonds Propres (après répartition)	2 656
Fonds Propres / Total Bilan (%)	14,0
Effectif en fin d'exercice	61

Au 31/12/1999

* En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 7 membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN, représentée par M. Benoît MAFFON
- Banque Ouest Africaine de Développement, représentée par M. Boni YAYI
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- PROPARCO, représentée par Mme Françoise DURIEZ
- M. Georges ABALLO
- M. Boureima WANKOYE

Répartition du capital

Actionnaires nationaux Nigériens	11,8%
AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH	42,6%
PROPARCO	10,0%
Banque Ouest Africaine de Développement - BOAD	15,0%
BANK OF AFRICA - BENIN	17,5%
CFAO - BENIN	1,6%
Autres particuliers	1,5%

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2000 pour l'exercice social 1999.

Le cadre économique et financier de l'exercice 1999

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de votre Banque vous réunit ce jour pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice 1999 de la BANK OF AFRICA - NIGER.

Le rapport qui vous est soumis comporte deux parties :

- un court aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 1999 ;
- un exposé des principales caractéristiques de cet exercice 1999 telles qu'elles ressortent du Bilan et du Compte de Résultat.

Au plan international, l'année 1999 avait commencé dans une ambiance morose, conséquence des crises asiatique et russe de 1997 et 1998. Les pronostics de croissance donnés à la fin de l'année 1998 et au début de l'année 1999 étaient prudents et réservés. Chiffré à environ 2,2% pour 1998, le taux de croissance mondial était évalué entre 1,7 et 2% pour 1999.

Au cours de l'année 1999, les prévisions de la croissance mondiale ont été révisées à la hausse et le taux attendu pour l'année 1999 fixé à 3%.

Les prémisses de reprise constatées en Asie se sont vite confirmées, et les économies de cette région ont montré un dynamisme d'une ampleur inégalée depuis de nombreuses années. Tous les pays concernés n'ont toutefois pas connu la même croissance. La Corée du Sud, avec un taux qui avoisine 9%, s'est distinguée, alors que le redémarrage de l'économie en Indonésie est en difficulté et que les premiers signes de reprise au Japon ne sont apparus qu'au début de l'an 2000.

Contrairement à ce qui était attendu, aucun signe de ralentissement n'est apparu aux Etats-Unis qui a joué un rôle moteur pour l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie de ce pays, malgré la hausse sensible des taux d'intérêt, reste soutenu depuis bientôt 10 ans et atteint 4% environ en 1999.

Les résultats en Europe ont également été meilleurs que prévu, notamment en France où les prévisions optimistes de la fin de l'année 1998 ont été confirmées. Ces prévisions avaient été mises en doute au début de 1999, des signes de ralentissement étant apparus au premier trimestre. Les résultats en Europe sont également variés. Certains pays, comme l'Italie, et dans une moindre mesure l'Allemagne, ont eu du mal à trouver la voie d'une reprise solide. D'autres, tels l'Espagne et le Portugal, semblent avoir pris le chemin d'une croissance durable.

Le continent africain n'est pas entièrement resté à l'écart de cette évolution mondiale. Plusieurs pays ont affiché une croissance de plus de 5%, tels l'Egypte, la République Centrafricaine, Madagascar, le Bénin et le Burkina Faso. Ce taux est tout de même à relativiser en raison du fort taux de croissance démographique de ces pays. Cependant, l'instabilité politique

persistante dans plusieurs pays du continent a eu des répercussions négatives générales, rendant toujours difficile l'attrait vers cette région des capitaux étrangers.

Le Niger a subi de plein fouet les effets précités, malgré la normalisation politique annoncée très rapidement après les événements du mois d'avril 1999. L'année 1999 aura été, sur le plan économique, l'une des plus difficiles de l'histoire de ce pays. Les deux principales sources de revenus du Niger sont en effet l'extraction de l'uranium et le tourisme. Or, les cours mondiaux de l'uranium ont poursuivi leur baisse et le tourisme n'a pas réellement décollé. De surcroît, l'aide internationale accordée a été revue à la baisse. Cette aide a été interrompue dans certains domaines et différée dans d'autres.

Pour l'année 2000, cependant, même s'il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif, les perspectives s'annoncent meilleures pour le pays. Le retour à la normale de la vie politique, sans aucun incident, semble avoir convaincu les bailleurs de fonds de la nécessité de la reprise de leur aide dans des délais plus rapides que prévus.

Examen du bilan et des comptes de l'exercice 1999

Ce contexte a bien entendu influé sur le niveau d'activité de votre établissement.

L'exercice 1999 a été en effet notamment marqué par une baisse importante de l'activité et, par voie de conséquence, par une baisse du total du bilan et du résultat brut d'exploitation.

Le total du bilan au 31 décembre 1999 atteint 18 980 888 475 F CFA, contre 24 438 56 846 F CFA au 31 décembre 1998, et enregistre donc une diminution 22,3% sur l'année sous revue.

Cette baisse est constatée dans la plupart des postes du bilan avec des amplitudes très variables.

Les dépôts de la clientèle au 31 décembre 1999 s'élèvent à 15 049 millions de F CFA contre 15 528 millions de F CFA au 31 décembre 1998, soit un léger repli de 3,1%. au cours de l'exercice, le volume de ces dépôts a toutefois connu des fluctuations importantes, avec un plus bas niveau légèrement inférieur à 13 milliards de F CFA constaté durant le mois d'octobre 1999.

A l'intérieur de cet ensemble, les dépôts à vue demeurent stables - +1,6% sur les 12 mois étudiés -, et atteignent 13 599 millions de F CFA à fin décembre dernier.

Les dépôts à terme sont au contraire en baisse de 43% et représentent 1 166 millions de F CFA à fin 1999. Ce recul est principalement dû à une modification de la comptabilisation des dépôts de garanties de la clientèle, qui figuraient dans ce poste au 31 décembre 1998 et s'élevaient à cette date à 840 millions de F CFA.

Les comptes d'épargne à vue sont en nette progression - +191% sur l'exercice 1999 - et passent de 97,6 millions de F CFA à 284 millions de F CFA.

Au 31 décembre 1999, les dépôts à vue de la clientèle rassemblent 90,3% des dépôts contre 7,7% pour les dépôts à terme et 2% pour les comptes sur livret.

L'ouverture des comptes d'épargne s'effectue, pour des raisons pratiques, auprès de notre Bureau du Grand Marché ainsi qu'à notre agence d'Agadez, et le encours de cette catégorie de ressources atteignent respectivement 223,8 et 60,2 millions de F CFA à fin 1999 sur chacun de ces deux sites.

Au 31 décembre 1999, l'agence d'Agadez participait à hauteur de 5% de la collecte de l'ensemble de nos dépôts, soit pour 753 millions de F CFA. En raison des événements politiques précités et des conséquences économiques qui en ont résulté au cours de l'exercice, les prévisions budgétaires établies en janvier 1999, en matière d'évolution des ressources, n'ont pu être atteintes.

Au cours de l'exercice, notre établissement a eu beaucoup moins recours au refinancement auprès de la Banque Centrale ou de ses correspondants du fait de la baisse des créances sur la clientèle. Afin de réduire ses charges, la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) a en effet géré de façon très étroite sa trésorerie. Ainsi, au 31 décembre 1999, nos dettes interbancaires s'élevaient à 98 millions de F CFA, alors qu'elles étaient à 4 247 millions de F CFA au 31.12.1998.

En ce qui concerne les emplois, la réduction des créances sur la clientèle a constitué l'une des caractéristiques majeures de l'année écoulée. La clientèle d'entreprises et de commerçants a en effet réduit au plus bas le niveau de ses stocks en raison de la faiblesse de la demande intérieure, ce qui explique le recul important des engagements de ce public.

Le montant global des crédits directs s'élève à 3 950 millions de F CFA au 31.12.1999 contre 8 175 millions de F CFA au 31 décembre 1998, soit une baisse de 51,7% qui s'est principalement manifestée pendant l'ensemble du second semestre de l'exercice sous revue.

Cette contraction est accentuée comptablement du fait de notre souscription de billets de trésorerie émis par l'un de nos clients en substitution partielle de ses lignes de découvert. Le montant des billets de trésorerie ainsi souscrits figure sous la rubrique des titres de placements, pour un montant de 1 350 millions de F CFA.

Cette catégorie d'emplois est elle-même en augmentation de 29,6% principalement du fait de la souscription de billets de trésorerie évoquée ci-avant.

Par ailleurs, au 31 décembre 1998, la Banque détenait des actions de la société Cauris Investissement pour un montant de 129 765 000 F CFA comptabilisés également en titres de placement. En 1999, ces titres ont été reclassés sous la rubrique des immobilisations financières, conformément aux exigences du plan comptable bancaire.

Compte tenu de ce qui précède et des observations formulées, les titres de placements sont passés de 5 203,6 millions de F CFA au 31.12.1998 à 6 911,7 millions de F CFA au 31.12.1999, en progression de 32,8%, tandis que les immobilisations financières demeurent quasiment stables d'une année sur l'autre.

Durant l'exercice 1999, la BANK OF AFRICA - NIGER a également participé à la souscription de certificats de dépôt émis par la BANK OF AFRICA - BENIN pour un montant de près de 300 millions de F CFA et par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour 500 millions de FCFA.

Enfin, l'encours de nos créances interbancaires est en forte diminution, revenant de 7 360,5 millions de F CFA au 31.12.1998 à 4 495,1 millions de F CFA au 31.12.1999, en baisse de 38,9% sur la période.

L'activité ayant fortement diminué, la Banque a, en effet préféré réduire ses excédents de trésorerie par remboursement des dettes interbancaires pour éviter des surcoûts. Pour gérer cette contrainte, un recours au refinancement auprès de la Banque Centrale a eu lieu à plusieurs reprises pendant l'exercice par des mises en pension de titres d'Etat détenus en portefeuille.

L'excédent de trésorerie, qui demeure cependant élevé, est placé pour l'essentiel en comptes courants rémunérés auprès de nos correspondants.

La BANK OF AFRICA - NIGER se doit en effet de maintenir un volant de trésorerie relativement important pour traiter les opérations ordonnées par ses clients pour plusieurs raisons :

- les opérations traitées avec l'étranger portent souvent sur des montants élevés ;
- nos correspondants à l'étranger sont nombreux, cette politique délibérée s'avérant justifiée, puisque la BANK OF AFRICA - NIGER est souvent choisie par ces correspondants pour leurs transferts vers le Niger, même lorsque ceux-ci sont destinés à un client domicilié auprès d'un autre établissement bancaire.

Au 31 décembre 1999, les engagements par signature s'élèvent à 3 369 millions de F CFA contre 2 592 millions de F CFA au 31 décembre 1998, marquant ainsi une hausse de près de 30% sur l'exercice sous revue. Cette progression est principalement due à l'encours des crédits documentaires qui atteint 1 442 millions de F CFA au 31.12.1999, en augmentation de 189%, alors que l'encours des cautions émises, de 1 928 millions de F CFA au 31.12.1999, marque un recul de près de 8%.

Ces chiffres de fin d'année masquent cependant la réalité de l'activité moyenne tout au long de l'exercice. En effet, si le volume global des lettres de garantie émises est en léger retrait en 1999 par rapport à 1998, celui des lettres de crédit ouvertes est en recul de plus de 52%, en raison de la baisse de l'activité économique.

Cette évolution des différents paramètres de notre bilan met en évidence l'existence de plusieurs facteurs concomitants qui ont eu pour effet un resserrement de nos images durant cet exercice : la baisse de l'activité économique générale et une concurrence accrue au sein du système bancaire constituent les deux principales explications en la matière.

Ainsi, globalement, les produits d'exploitation bancaire ont diminué de 20,2%, passant de 2 394,7 millions de F CFA au 31.12.1998 à 1 910,7 millions de F CFA au 31.12.1999.

Ce repli d'ensemble recouvre lui-même plusieurs composantes divergentes.

- Malgré la baisse globale de nos avoirs auprès de nos correspondants bancaires, intervenue essentiellement au second semestre, les intérêts et produits sur créances

interbancaires ne reculent que de 8,7% sur l'année 1999, l'essentiel de notre trésorerie étant placé auprès des correspondants offrant les meilleures conditions de taux.

- Les intérêts et produits assimilés sur la clientèle sont en forte diminution - de 37,1% sur les 12 mois étudiés - du fait, d'une part, de la réduction des encours de crédits et, d'autre part, de la baisse des taux d'intérêt débiteurs appliqués à certains comptes.
- Les commissions perçues, après un reclassement à leur profit de divers produits précédemment comptabilisés en intérêts, n'enregistrent qu'une légère dégradation : - 4%. Cette baisse limitée a été obtenue par une plus grande vigilance dans la perception des commissions.
- Le repli modéré de -12,7% sur les produits généraux d'exploitation, principalement liés aux récupérations de frais, s'explique aussi pour les mêmes raisons.
- Les produits sur opérations de charge, enfin qui s'établissent à 428,5 millions de F CFA au 31.12.1999 sont en recul de 15% seulement, malgré le fléchissement important d'activité et la disparition des profits de change antérieurement réalisés sur les transactions en devises liées à l'Euro. Ce recul modéré a été obtenu par une gestion plus rigoureuse des positions en devises étrangères.

En matière de charges, la réduction globale des charges bancaires s'est limitée à 4,4% avec des amplitudes très variables selon les postes. Les intérêts et charges sur dettes interbancaires reculent en effet de 33,3% en raison d'un moindre recours au refinancement. Les intérêts versés à la clientèle au contraire sont en hausse de 11,7%. Celle-ci s'explique par la présence simultanée d'un faible fléchissement du volume de dépôts rémunérés et par une présence à la hausse des taux servis sous l'effet d'une très vive concurrence.

En ce qui concerne les frais généraux d'exploitation, ceux-ci progressent de 20,1%, après inclusion des charges de crédit-bail au titre des unités centrales informatiques.

A l'intérieur de cet ensemble, les frais du personnel augmentent de 16,6% principalement par suite du recrutement d'un troisième cadre de direction générale et des majorations généralisées de salaires intervenues courant 1998 et début 1999.

Pour leur part, les autres frais généraux sont en augmentation de 22,5% en 1999 par rapport à 1998. Cette hausse est surtout liée à la mise en place des nouveaux progiciels et outils informatiques pour lesquels les frais correspondants d'assistance et de mission contribuent en 1999 pour près de 2/3 à cet accroissement.

Le produit net bancaire régresse de 22,0% dans des proportions identiques à celles du total du bilan. Il s'établit à 1 680,7 millions de F CFA en 1999 contre 2 154,5 millions de F CFA en 1998.

Le résultat brut d'exploitation, en forte diminution, s'élève à 328,3 millions de F CFA en 1999.

Après la prise en compte des amortissements, des produits et charges exceptionnels et sur exercices antérieurs, ainsi que des reprises et constitutions de diverses provisions, le résultat avant impôt s'élève à F CFA 208 602 907 au 31.12.1999.

Après impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux de 19 955 386 F CFA, le résultat net ressort bénéficiaire de 188 647 521 F CFA contre 357 842 928 F CFA en 1998.

Au vu de cet ensemble de données, votre Conseil vous propose, après constitution de la réserve légale :

- la distribution d'un dividende de 8% par action, soit au total 120 millions de F CFA ;
- l'affectation de la quasi totalité du solde du bénéfice en réserve.

Après répartition, les fonds propres de notre établissement s'élèveront ainsi à 2 655 604 925 F CFA et représenteront, à fin 1999, 13% du total de notre bilan.

Les perspectives de l'année 2000 s'annoncent meilleures que celles de l'exercice passé. La politique commerciale mise en place devrait en effet aboutir à une intégration plus importante de notre établissement au paysage économique du pays et à la consolidation de sa contribution au développement du Niger.

Nous tenons enfin à remercier l'ensemble du personnel pour le travail accompli durant l'exercice 1999 et l'encourageons à accentuer ses efforts et renforcer son engagement pour permettre à notre établissement d'atteindre les objectifs fixés.

Nous espérons aussi pouvoir compter sur l'appui permanent de tous les actionnaires pour que ceux-ci accompagnent toute l'équipe de la Banque dans les actions qui seront menées au cours de la présente année en vue du développement de notre Institution commune.

Rapports des commissaires aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 1999

Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 1^{er} novembre 1993 et confirmée par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 17 mai 1999, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de BANK OF AFRICA - NIGER tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatifs à l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 1999

Les comptes annuels ont été arrêtés par BOA - NIGER, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

A l'issue de cet examen, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Au titre de la réglementation bancaire, la banque respecte tous les ratios réglementaires à l'exception de celui relatif à la structure du portefeuille qui s'établit à 3,53% au 31 décembre 1999.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de votre banque.

Niamey, le 27 avril 2000

Le Commissaire aux Comptes

N. Tari

Expert - Comptable Diplômé

Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

Pour F.C.A. - FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Rapport spécial du commissaire aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 1999

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En application des articles 440 et 442 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997, nous portons à votre connaissance les conversations visées aux articles 438 et 447 de cet Acte Uniforme OHADA.

Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice

Avec la Société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) S.A.

Administrateur concerné :

Société AFH.

Nature et objet :

Remboursement des frais engagés dans le cadre des opérations de rachat des actions de N.I.B. Niamey pour F CFA 72 450 960.

Modalités :

Les frais engagés par AFH pour le compte de l'ensemble des actionnaires notamment au titre des rémunérations d'auditeurs, d'avocats conseils et d'études préalables et dont le remboursement à AFH par BOA-NIGER a été autorisé par le Conseil d'Administration le 23 mai 1994 représentant F CFA 72 450 960 dont F CFA 34 474 855 pour l'exercice clos le 30 septembre 1994 et 37 979 105 pour l'exercice clos le 31 décembre 1995.

Ces frais sont totalement amortis au 31 décembre 1999. La charge au titre de l'exercice 1999 s'élève à F CFA 6 857 120.

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) Services S.A.

Administrateur concerné :

Société AFH, Administrateur commun de BOA-NIGER et AFH Services.

Nature et objet :

Convention d'assistance technique conclue entre AFH Services et BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994. Cette convention porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH Services et ses dirigeants à la Direction Générale de BOA-NIGER,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

Modalités :

La convention comporte les rémunérations suivantes

- une rémunération forfaitaire qui a été payée une seule fois au cours de l'exercice 1993-1994,
- une rémunération fixe mensuelle maximale de FRF 69 300,
- une rémunération proportionnelle de 4% du cash-flow annuel de BOA-NIGER dans la limite de FRF 400 000 par an.
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Ces rémunérations s'entendent nettes de l'impôt retenu à la source au titre du BIC dû par le prestataire et ont été réévaluées de 10% à compter du 1^{er} janvier 1999 par décision du Conseil d'Administration du 12 avril 1999.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à F CFA 129 960 000 comprenant une rémunération nette de F CFA 46 800 000 au titre des interventions spécifiques.

Avec EQUIPBAIL BENIN

Administrateur concerné :

BOA-BENIN

Nature et objet :

Contrat de crédit bail conclu en 1997 pour la fourniture de matériel informatique pour une durée de 36 mois allant jusqu'au 30 avril 2000 sur une base locative de F CFA 34 840 553.

Modalités :

La redevance mensuelle HTVA s'établit à F CFA 1 153 455 et la valeur de reprise TTC au 30 avril 2000 s'établit à F CFA 411 119.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999, les redevances HT inscrites en charges s'élèvent à F CFA 13 841 460.

Avec la société AFRICAN INFORMATION NETWORK SERVICES AND SOFTWARE ASSOCIATED (AISSA) SARL au Bénin

Administrateur concerné :

BOA-BENIN.

Nature et objet :

Contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1er juillet 1998.

Modalités :

Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de F CFA 600 000,
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999, ces rémunérations HTVA et hors frais de séjour s'élèvent à F CFA 82 645 000.

Avec BANK OF AFRICA - MALI

Administrateur concerné :

Société AFH.

Nature et objet :

Convention de prêt conclue en 1997 pour un montant de F CFA 300 000 000 sur une durée de 5 ans maximum au taux d'intérêt de 5% l'an. Ce prêt est destiné au refinancement de crédits à moyen et long terme accordés par BOA-MALI.

Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999, les intérêts acquis s'élèvent à F CFA 13 988 061.

L'encours au 31 décembre 1999 est de F CFA 268 627 716.

Convention conclue au cours de l'exercice

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) Services S.A.

Administrateur concerné

Société AFH.

Nature et objet :

Protocole d'accord conclu le 25 mars 1999 et son avenant du 15 novembre 1999 pour la recherche du bénéficiaire d'une somme reçue par BOA-NIGER le 23 février 1994 restée en suspens pour 2 638 140 FRF pendant une période n'excédant pas 5 années.

Modalités :

Le montant de 2 638 140 FRF reçu dans les écritures de BOA-NIGER et transféré à AFH Services jusqu'à l'identification du bénéficiaire pour un montant net de 2 611 508,60 FRF et dont la date limite de la recherche n'excédera pas le 25 mars 2004.

AFH Services a remis à BOA-NIGER une garantie à première demande délivrée par une banque désignée conjointement par BOA-NIGER et AFH Services d'un montant égal au quart de la somme en suspens, arrondie à 650 000 FRF.

La rémunération prévue au titre de cette convention s'établit aux taux du marché interbancaire à un an sur la place de Paris minoré de 0,5 point sera versée annuellement à BOA-NIGER.

La rémunération constatée en produits à recevoir pour 1999 s'élève à F CFA 6 624 890.

Niamey, le 27 avril 2000

Le Commissaire aux Comptes

N. Tari

Expert - Comptable Diplômé

Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niame

Pour F.C.A. - FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 1998	Exercice 1999
Caisse	807 149 975	566 003 626
Créances interbancaires	7 360 496 546	4 495 121 986
• A vue	5 782 150 591	2 746 978 436
· Banque centrale	888 328 216	240 367 471
· Trésor public, CCP	16 282 419	314 800 000
· Autres établissements de crédit	4 877 539 956	2 191 810 965
• A terme	1 578 345 955	1 748 143 550
Créances sur la clientèle	8 175 122 691	3 949 901 942
• Portefeuille d'effets commerciaux	797 034 275	212 559 903
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	797 034 275	212 559 903
• Autres concours à la clientèle	2 495 482 671	1 899 034 140
· Crédits de campagne		95 000 000
· Crédits ordinaires	2 495 482 671	1 804 034 140
• Comptes ordinaires débiteurs	4 882 605 745	1 838 307 899
• Affacturage		
Titres de placement	5 333 345 000	6 911 680 000
Immobilisations financières	142 557 439	272 596 834
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations incorporelles	19 190 026	27 018 180
Immobilisations corporelles	467 510 122	470 329 042
Actionnaires et associés		
Autres actifs	1 781 433 629	1 987 155 632
Comptes d'ordre et divers	351 763 418	301 081 233
Total de l'actif	24 438 568 846	18 980 888 475

Hors Bilan	Exercice 1998	Exercice 1999
Engagements donnés	2 592 470 415	3 369 296 928
• Engagements de financement donnés	498 616 696	1 441 643 842
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle	498 616 696	1 441 463 842
• Engagements de garantie donnés	2 093 853 719	1 927 653 086
· D'ordre d'établissements de crédit		
· D'ordre de la clientèle	2 093 853 519	1 927 653 086

Passif

Passif	Exercice 1998	Exercice 1999
Dettes interbancaires	4 246 917 618	97 962 332
• A vue	1 746 917 618	97 962 332
· Trésor public, CCP	999 982 000	4 585
· Autres établissements de crédit	746 935 618	97 957 747
• A terme	2 500 000 000	
Dettes à l'égard de la clientèle	15 527 877 068	15 048 742 957
• Comptes d'épargne à vue	97 650 155	284 051 033
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse		
• Autres dettes à vue	13 384 659 760	13 599 191 924
• Autres dettes à terme	2 045 567 153	1 165 500 000
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	759 311 615	531 478 906
Comptes d'ordre et divers	681 800 221	457 148 048
Provisions pour risques et charges	65 354 644	69 951 307
Provisions réglementaires		
Subventions d'investissements		
Fonds pour risques bancaires généraux	656 614 388	356 264 112
Capital	1 250 000 000	1 500 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	849 126 352	712 802 791
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	43 724 012	17 890 501

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 1999

Résultat de l'exercice	357 842 928	188 647 521
· Bénéfice en instance d'approbation		
· Bénéfice de l'exercice	357 842 928	188 647 521
Total du passif	24 438 568 846	18 980 888 475

Hors bilan	Exercice 1998	Exercice 1999
Engagements reçus	456 501 197	2 232 132 892
• Engagements de financement reçus		
· D'établissements de crédit		
• Engagements de garantie reçus	456 501 197	2 232 132 892
· D'établissements de crédit	96 168 677	2 232 132 892
· De la clientèle	360 332 520	

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 1998	Exercice 1999
Intérêts et charges assimilées	200 309 382	192 217 029
• Sur dettes interbancaires	70 266 884	46 895 673
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	130 012 748	145 250 676
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	29 750	70 680
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	16 332 924	16 332 924
Commissions	29 563 423	34 578 261
Charges sur opérations financières	10 767 664	3 148 965
• Charges sur titres de placement		
• Charges sur opérations de change	10 767 664	836 955
• Charges sur opérations de hors bilan		2 312 010
Charges diverses d'exploitation bancaire		
Frais généraux d'exploitation	1 110 196 611	1 336 107 302
• Frais de personnel	425 415 823	495 828 048
• Autres frais généraux	684 780 788	840 279 254
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	114 372 001	120 681 463
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	15 578 715	322 452 307
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux	127 779 728	
Charges exceptionnelles	70 059 958	43 382 662
Pertes sur exercices antérieurs	51 392 559	59 287 901
Impôts sur les bénéfices	315 127 350	19 955 386
Bénéfice	357 842 928	188 647 521
Total des charges	2 419 323 243	2 336 791 721

Produits

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 1999

Produits	Exercice 1998	Exercice 1999
Intérêts et produits assimilés	1 256 997 312	808 881 020
• Sur créances interbancaires	111 323 659	101 664 782
• Sur créances sur la clientèle	1 145 673 653	707 216 238
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	287 276 580	320 531 174
Produits sur opérations financières	791 208 627	729 545 376
• Produits sur titres de placement	287 152 113	301 006 556
• Dividendes et produits assimilés		
• Produits sur opérations de change	504 056 514	428 538 820
• Produits sur opérations de hors bilan		
Produits divers d'exploitation bancaire		
Produits généraux d'exploitation	59 226 286	51 713 664
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		40 902 834
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		300 350 276
Produits exceptionnels	47 371	10 589 276
Profits sur exercices antérieurs	24 567 067	74 278 101
Perte		
Total des produits	2 419 323 243	2 336 791 721

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 1998	Exercice 1999
Intérêts et produits assimilés	1 256 997 312	808 881
• Sur créances interbancaires	111 324	101 665
• Sur créances sur la clientèle	1 145 674	707 216
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 1999

Intérêts et charges assimilées	-200 309	-192 217
• Sur dettes interbancaires	-70 276	-46 896
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	-130 013	-145 251
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	-30	-71
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	-16 333	-16 333
Marge d'intérêt	1 040 355	600 331
Produits de commissions	287 277	320 531
Charges de commissions	-29 563	-34 578
Résultat net des commissions	257 713	285 953
Résultats nets sur	780 441	726 396
• Opérations sur titres de placement	287 152	301 007
• Dividendes et opérations assimilées		
• Opérations de change	493 289	427 702
• Opérations de hors bilan		-2 312
Résultat net sur opérations financières	2 078 509	1 612 680
Autres produits d'exploitation bancaire	59 226	51 714
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	- 1 110 197	- 1 325 633
• Frais de personnel	-425 416	-495 828
• Autres frais généraux	-684 782	-840 279
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-114 372	-120 681
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	913 167	218 079
Résultat net des corrections de valeur	-15 579	-281 549
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	-127 780	300 350
Résultat courant (avant impôt)	769 808	226 406
Résultat exceptionnel	-70 013	-32 793
Résultat sur exercices antérieurs	-26 825	14 990
Impôts sur les bénéfiques	-315 127	-19 955
Résultat net de l'exercice	357 843	188 648

Résolutions

Adoptées par l'Assemblée générale ordinaire du 20 mai 2000

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 1999, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 1999 se solde donc par un bénéfice de 188 647 521 F CFA après une dotation aux amortissements de 120 681 463 F CFA, et une reprise de provision pour risques généraux de 300 350 276 F CFA, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 19 955 386 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 141 et 144 de l'ordonnance du 7 octobre 1992, et par l'article 438 de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE du 17 avril 1997, approuve sans réserve le dit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 1999.

Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En F CFA
Résultat de l'exercice	188 647 521
Réserve légale	28 297 128
Report à nouveau antérieur	17 890 501
Dividende (8% du capital)	120 000 000
Réserve facultative	58 000 000
Nouveau report à nouveau	240 894

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 18% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 656 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1^{er} juillet 2000 par estampillage du coupon n° 6 du certificat d'action remis à chaque actionnaire.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, nomme comme Administrateurs de la Banque pour une durée de trois années :

BANK OF AFRICA – BENIN
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
Société PROPARCO
M. Georges ABALLO
M. Ousmane DAOU
M. Paul DERREUMAUX
M. Boureïma WANKOYE

Le mandat des nouveaux Administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - NIGER sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 1999 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA au cours de change du 31/12/1999, cours communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activité, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle. Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées. Le taux revenu varie entre 20 et 100% selon la

nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31/12/99 est de 78%.

Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

Frais d'établissement	20%
Constructions	5%
Matériel de transport	33 1/3%
Aménagements installations mobilier et matériel de bureau	10% à 20%
outillage (selon nature)	10% - 15%
Matériel informatiques	20%

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

Provisions

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions de « couverture de risques » ont été constituées. Un taux de 7% du ratio provisions pour risques, tel que retenu par le Conseil d'Administration, a été appliqué sur les comptes au 31 décembre 1999.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Echéance	Au 31/12/98*		Au 31/12/99*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	6 487	1 747	2 587	98
De 1 mois à 3 mois	390		1 429	
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans	34		479	
De 2 ans à 5 ans	450	2 500		
Plus de 5 ans				
Total	7 361	4 247	4 495	98

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/98*		Au 31/12/99*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	5 590	13 469	2 875	13 996
De 1 mois à 3 mois	160	2 042		1 166
De 3 mois à 6 mois	970	6		
De 6 mois à 2 ans		7		
De 2 ans à 5 ans	1 366	4	1 061	
Plus de 5 ans			14	
Créances en souffrance	89		210	
Total	8 175	15 528	4 160	15 162

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/98*		Au 31/12/99*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	1 185	3 641	1 107	
Entreprises privées	6 570	4 161	2 710	
Sociétés d'état et établissements publics	375		231	
Etat et organismes assimilés	45	7 726	112	
Total	8 175	15 528	4 160	

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/98*	Au 31/12/99*
Créances douteuses	120	234
Provisions pour dépréciation	-31	-114
Créances douteuses nettes	89	120

2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA %
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	63	63	1 250	5
• BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE	63	63	1 250	5
• BANK OF AFRICA - Niger				
• Cauris Investissement	130	130	5 000	2,6
• Equip bail				

• Fonds Gari.				
Sous total	238	238		
Dans les autres sociétés				
• AFRICAN FINANCIAL HOLDING				
• AISSA SARL	1	1	4	25
• SCI OLYMPE	30	30	200	15
• UBA - VIE				
Sous total	31	31		
Total participations	269	269		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/98*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/99*
Immobilisations brutes	105	22		127
Amortissements cumulés	86	14		100
Total net	19	8		27

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/98*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/99*
Immobilisations brutes	959	108		1 067
• Immobilisations en cours	170	1		171
• Immobilisations d'exploitation	756	101		857
• Immobilisations hors exploitation	33	6		39
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	491	106		597
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	467	103		570
• Immobilisations hors exploitation	24	3		27
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	468			470

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	1998*	1999*
Débiteurs divers	393	652
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	1 025	880
Valeurs à rejeter en compensation	151	208
Dépôts et cautionnement	4	4
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	212	247
Total	1 785	1 991

2.6.2. Autres passifs

Nature	1998*	1999*
Dettes fiscales	371	51
Dettes sociales		
Créditeurs divers	381	478
Dettes rattachées	7	2
Divers		
Total	759	531

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	1998*	1999*
Charges comptabilisées d'avance	11	18
Produits à recevoir	141	18
Divers	200	265
Total	352	301

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	1998*	1999*
Charges à payer	658	437
Produits perçus d'avance	24	
Divers		20
Total	682	457

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/98*	Dotations	Reprises	Au 31/12/99*
Charges de retraite	58	7	16	49
Engagements par signature				
Pertes et charges	7	14		21
Total	65	21	16	70

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/98*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/99*
F.R.B.G.	657		301	356
Primes liées au capital				
Réserve légale	161	53		214
Réserves règlementées	188			188
Autres réserves	500		190	310
Capital social	1 250	250		1 500
Report à nouveau	44	118	44	18
Résultat 98	358	-358		
Résultat 99		189		189
Total	3 158	152	535	2 775

2.9.2 . Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1995 (Solde)	333
1996	100
1997	96
1998	128
1999	-301
Soit au 31/12/2004	356

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - BENIN s'élève à 1500 millions de F CFA. Il est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
Particuliers Nigériens	11,8%
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	42,6%
BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)	17,5%
PROPARCO	10%
Autres particuliers	1;5%
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	15%
CFAO - BENIN	1;6%

3 Engagements hors bilan

Nature	1998*	1999*
Engagements de financements donnés	498 616 696	1 441 643 842
• En faveur d'établissement de crédit		
• En faveur de la clientèle	489 616 696	1 441 643 842
• Engagements de garantie de donnés	2 093 853 719	1 927 653 086
• D'ordre d'établissements de crédit		
• D'ordre de la clientèle	2 093 853 719	1 927 653 086
• Engagements sur titres		
Engagements de fi nancement reçus		
• D'établissement de crédit		
• Engagements de garantie reçus	456 501 197	2 232 132 892
• D'établissement de crédit	96 168 677	2 232 132 892
• De la clientèle	360 332 520	
• Engagements sur titres		

Au 31 décembre 1999, les engagements par signature s'élèvent à 3 369 millions de F CFA contre 2 592 millions de F CFA au 31 décembre 1998, marquant ainsi une hausse de près de 30% sur l'exercice sous revue. Cette progression est principalement due à l'encours des crédits documentaires qui atteint 1 442 millions de F CFA au 31 décembre 1999, en augmentation de 189%, alors que l'encours des cautions émises de 1 928 millions de F CFA au 31 décembre 1999, marque un recul de près de 8%.

Ces chiffres de fin d'année masquent cependant la réalité de l'activité moyenne tout au long de l'exercice. En effet, si le volume global des lettres de garantie émises est en léger retrait en 1999 par rapport à 1998, celui des terres de crédit ouvertes est en recul de plus de 52%, en raison de la baisse de l'activité économique.

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	1998*	1999*
Sur créances interbancaires	111	102
• A vue	102	79
• A terme	9	23
Sur créances de la clientèle	1 146	707
• Créances commerciales	301	121
• Autres crédits à court terme	109	116
• Comptes ordinaires débiteurs	550	409
• Crédits à moyen terme et long terme	186	61
Total	1 257	809

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	1998*	1999*
Sur dettes interbancaires	70	47
• A vue	34	23
• A terme	36	24
Sur dettes à l'égard de la clientèle	130	145
• A vue	28	45
• A terme	102	100
Total	200	192

4.3 Commissions

Nature	1998*	1999*
Commissions perçues (produits)	287	321
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	204	257
• Sur opérations avec la clientèle	83	64
Commissions versées (charges)	30	35
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	30	35

- Sur opérations avec la clientèle

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	1998*	1999*
Salaires et traitements	375	442
charges sociales	50	54
Total	425	496

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	1998*	1999*
Impôts, taxes et versements assimilés	34	40
Redevance de crédit bail	16	16
Loyers	49	52
Carburants, entretien et réparations	34	39
Primes d'assurance	41	45
Intermédiaires et honoraires	295	360
Publicité, publications et relations publiques	24	24
Déplacements missions et réceptions	44	44
Frais postaux et frais de télécommunications	55	76
Achats non stockés de matières et fournitures	65	89
Jetons de présence	4	11
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	41	60
Total	702	856

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	1998*	1999*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	128	103
• Des immobilisations hors exploitation	2	3
Reprises	-16	
Total	114	106

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	1998*	1999*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	16	272
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif		40
Dotations aux provisions pour risques et charges		10
Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance		-25
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges		-16
Récupérations sur créances amorties		
Total	16	281

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	1998	1999
Cadres expatriés	2	3
Cadres locaux	11	8
Gradés	4	4
Employés	25	24
Personnel non bancaire	3	5
Personnel temporaire	14	19
Total	59	63

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	1998*	1999*
Actif		
Opérations de trésorerie		
• Billets et monnaies	234	323
• Correspondants bancaires	4 712	2 122
Valeurs à l'encaissement et divers	572	824
Passif		
Opérations de trésorerie		

• Correspondants bancaires	32	9
• Refinancements		
• Autres sommes dues	12	
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires	1 020	1 023

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 1999

Nature	Résultat (F CFA)	Affectation (F CFA)
Résultat de l'exercice	188 647 521	
Réserve légale		28 297 128
report à nouveau antérieur	17 890 501	
Dividende (10% du capital)		120 000 000
Réserve facultative		58 000 000
Nouveau report à nouveau		240 894

6 Résultat des cinq derniers exercices

Nature	1995	1996	1997	1998	1999
Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	1 000	1 250	1 250	1 250	1 500
• Nombre des actions ordinaires existantes	100 000	125 000	125 000	125 000	150 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
• Chiffre d'affaires	2 569	2 355	2 016	2 419	2 337
• Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1 126	1 126	691	915	652
• Impôt sur les bénéfices	338	254	151	315	20
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	432	698	340	358	189
Résultat par action (en milliers de F CFA)					
• Après impôts, avant amortissements et provisions	7,88	6,97	4,32	4,80	4,21
• Après impôts, amortissements et provisions	4,32	5,58	2,72	2,86	1,26

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 1999

Personnel					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	28	29	57	59	63
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	310	299	376	375	442
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	25	57	42	50	54

* En millions de FCFA